



La démarche École promotrice de santé

Les élèves ambassadeurs-santé

Les élèves ambassadeurs-santé sont des élèves volontaires qui choisissent de s'engager dans la démarche École promotrice de santé de leur école ou de leur établissement.

Ces élèves sont associés activement à la démarche de promotion de la santé de l'établissement tant au niveau de l'élaboration du diagnostic qu'au niveau des actions menées dans le cadre du projet d'école ou d'établissement et en lien avec les problématiques de santé rencontrées localement. Ils peuvent, par exemple, contribuer à transmettre à leurs camarades des messages de prévention par un processus de communication interpersonnelle, de pair à pair.

A l'école, ces élèves peuvent, de façon adaptée à leur âge, être associés aux décisions prises en lien avec le diagnostic ou participer à des actions ou projets relatifs à l'éducation à la santé.

En collège et en lycée, les ambassadeurs-santé contribuent à la réflexion menée notamment en comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) sur l'éducation à la santé. Ils peuvent aussi être porteurs ou acteurs de projets mis en place autour de cette thématique, en lien avec les adultes ressources de l'établissement.

Cette association des élèves constitue l'un des leviers de l'École promotrice de santé. De leur côté, ces élèves développent, par les actions menées, des compétences psychosociales (CPS), des connaissances et des attitudes favorables à la santé. Leur expérience d'ambassadeur-santé fait donc intégralement partie de leurs apprentissages scolaires.

L'expérimentation Assist, un exemple de démarche

Une approche de la promotion de la santé basée sur l'éducation par les pairs peut permettre d'obtenir des résultats plus efficaces. Des expérimentations menées en ce sens montrent en effet des résultats encourageants pour tous les élèves, comme l'illustre ici le programme Assist.

Assist est un programme anglais de prévention par les pairs, centré sur la lutte contre le tabagisme à destination des 12-13 ans, développé depuis plus de 20 ans par l'université de Bristol.

Après avoir été éprouvé au Royaume-Uni, ce programme est désormais expérimenté en France, dans le cadre d'un partenariat entre Santé publique France, l'Éducation nationale, le Comité national contre le tabagisme et l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le programme est fondé sur des interventions par des élèves spécialement désignés par leurs camarades et formés par la communauté éducative et des professionnels de la prévention contre le tabagisme. Il a été évalué par Santé publique France comme étant efficace pour retarder l'entrée dans le tabagisme et réduire sa prévalence en fin de collège.

→ Quelques modalités du programme Assist

- Inscription dans le cadre du projet d'établissement ;
- Désignation des élèves par leurs pairs et transmission horizontale ;
- Formation de deux à trois jours en dehors de l'établissement, avec un contenu adapté à l'âge des élèves comprenant des éléments scientifiques sur le tabagisme et des techniques de communication ;
- Accompagnement des ambassadeurs par la communauté éducative en associant étroitement les parents d'élèves ;
- Les élèves formés interviennent de manière informelle auprès de leurs pairs pour diffuser des messages de prévention simples mais étayés scientifiquement sur le sujet.

→ Des résultats probants

- Les élèves indiquent avoir acquis de nouvelles connaissances et être fiers d'avoir bénéficié de la confiance de leurs pairs ;
- 88% d'entre eux déclarent avoir eu au moins une discussion avec leurs pairs, 50% d'entre eux entre 1 et 5 discussions, 27% entre 6 et 10 discussions et 11% plus de 11 discussions ; 73% déclarent qu'il a été facile d'aborder le sujet avec leurs camarades.

Ce retour d'expériences des élèves ambassadeurs dans le cadre du programme Assist apporte un éclairage sur le positionnement que pourraient avoir les élèves ambassadeurs-santé dans les établissements scolaires.

Des informations supplémentaires sur le programme Assist peuvent être trouvées sur [le site du Comité national contre le tabagisme](#), et un article portant sur l'expérimentation de ce programme en France est disponible sur [le site de Santé publique France](#).

Quelles sont les modalités d'identification des élèves ambassadeurs-santé ?

Pour identifier les élèves ambassadeurs-santé, différentes modalités sont possibles. Les pistes proposées ci-après ne sont pas exhaustives et pourront être adaptées en fonction du contexte local.

Il est recommandé d'identifier entre 2 et 4 élèves par niveau d'enseignement. Cela peut par exemple s'effectuer en deux tours :

- le premier tour est réalisé au sein de chaque classe pour identifier 2 à 3 élèves ;
- le second tour permet ensuite de désigner, parmi les élèves précédemment identifiés, 2 à 4 élèves sur le niveau entier.

Chaque scénario nécessite que les élèves aient pris connaissance du flyer d'informations proposé et soient au préalable informés du statut, des missions et de la formation des ambassadeurs-santé.

Scénario 1. Désignation de pairs à pairs

<ol style="list-style-type: none">1. Lors d'un premier tour, à l'occasion d'une séance dédiée, une désignation par les pairs peut être réalisée : les élèves de chaque classe peuvent répondre, de façon individuelle, à des questions telles que : « <i>Au sein de la classe, en qui auriez-vous confiance pour devenir ambassadeur-santé ?</i> » « <i>Dans la classe, qui verriez-vous devenir ambassadeur-santé ?</i> »2. Les professeurs recensent les noms des 2 ou 3 élèves qui ressortent le plus puis recueillent l'accord de ces derniers pour participer à un second tour en vue de désigner des élèves ambassadeurs pour le niveau d'enseignement.3. Lors du second tour, les élèves du niveau choisissent 2 à 4 élèves parmi la liste des élèves désignés au premier tour. Ce second tour peut prendre la forme d'un vote par urnes déposées dans les espaces de vie scolaire de l'établissement.	
Leviers / Bénéfices / Intérêts	Points de vigilance / Difficultés
<p>Des élèves qui ne se porteraient pas candidats spontanément peuvent être mis en avant par leurs camarades. Les « leaders d'opinion », précieux dans l'éducation par les pairs, peuvent être identifiés par ce biais.</p> <p>Cette modalité permet de travailler sur les relations interpersonnelles mais aussi sur la confiance en soi.</p>	<p>Les élèves désignés à l'issue du premier tour ne souhaitent pas forcément s'engager en tant qu'ambassadeurs-santé et il ne faut en aucun cas les y forcer.</p> <p>Veiller à ce que les élèves élus puissent exprimer leurs besoins spécifiques en termes d'accompagnement, en particulier s'ils n'ont pas eu d'expérience d'engagement au sein de l'école ou de l'établissement.</p>

Scénario 2. Désignation sur la base du volontariat

<ol style="list-style-type: none"> 1. Au sein de chaque classe, les professeurs demandent aux élèves intéressés de se porter volontaires. 2. La liste des élèves volontaires est proposée au CESCE qui désigne les élèves ambassadeurs-santé pour chaque niveau. Dans ce cadre, un dialogue peut être installé entre les élèves volontaires et le CESCE, avec éventuellement une présentation de leur motivation et des projets envisagés. 	
Leviers / Bénéfices / Intérêts	Points de vigilance / Difficultés
<p>Les élèves volontaires ont une appétence et une sensibilité pour le sujet.</p> <p>Valorisation de l'implication spontanée des élèves.</p>	<p>Nécessité de donner aux élèves un temps de réflexion.</p> <p>Les élèves les plus discrets n'oseront peut-être pas se porter volontaires.</p> <p>La désignation finale est effectuée par les adultes, pas par les élèves.</p>

Scénario 3. Organisation d'élections (à partir du cycle 3)

<ol style="list-style-type: none"> 1. Les élèves de la classe élisent les ambassadeurs-santé à la manière des délégués de classe. 2. Lors du second tour, les élèves votent pour désigner 2 à 4 élèves ambassadeurs-santé de leur niveau parmi les élèves élus au premier tour. <p>Dans ce scénario, les élèves candidats peuvent élaborer un document à destination de leurs camarades dans lequel ils présentent leur motivation.</p>	
Leviers / Bénéfices / Intérêts	Points de vigilance / Difficultés
<p>Facilité de mise en œuvre (même principe que pour l'élection des délégués de classe).</p> <p>Les élèves candidats travaillent le sujet pour élaborer leur campagne électorale.</p>	<p>Les élèves pourraient porter davantage d'intérêt à l'élection qu'aux missions de l'ambassadeur-santé.</p> <p>Les élèves les plus discrets n'oseront peut-être pas se porter volontaires.</p>

Quelles missions attribuer aux élèves ambassadeurs-santé ?

Les missions qui seront confiées aux ambassadeurs-santé sont déterminées collectivement en conseil d'école ou en CESCE.

Exemples de missions confiées aux élèves ambassadeurs-santé :

- participer au CESCE (éventuellement interdegrés) pour aider à identifier les besoins en matière de santé ;
- proposer des projets ou actions de promotion de la santé ;
- porter un projet de promotion de la santé dans l'école ou l'établissement avec l'accompagnement d'adultes référents ;
- sensibiliser leurs camarades (à partir du cycle 4) avec des messages simples de prévention (prévention du tabagisme et des conduites addictives ou dopantes, intérêt d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique ou sportive, gestes barrières – y compris hors d'un contexte d'épidémie, etc.) ;
- faire du lien avec les délégués de classe et des représentants des élèves aux différentes instances ;
- contribuer à la réflexion sur les aménagements des espaces scolaires en vue d'améliorer le bien-être de tous.

La définition de ces missions peut faire l'objet d'une activité lors de la formation des élèves : les futurs ambassadeurs-santé réfléchissent puis formulent ou reformulent leurs missions afin de mieux se les approprier.

Quelle formation leur délivrer ?

La formation est fondée sur une analyse des besoins de l'école et de l'établissement en lien avec les objectifs nationaux, mais elle s'appuie également sur les besoins des élèves.

La question de la formation des ambassadeurs-santé peut faire l'objet d'une séance en conseil d'école ou en CESCE. Après avoir défini collectivement en équipe les missions qui seront confiés aux ambassadeurs-santé et identifié leurs besoins, cette même équipe définit les compétences et les connaissances à acquérir et détermine ainsi le programme de formation qui sera délivré aux élèves.

Exemples de compétences et de connaissances à développer

- Prendre connaissance des différentes instances de l'école ou de l'établissement ;
- Connaître les limites de leur périmètre d'intervention ;
- Identifier les adultes référents de l'école ou de l'établissement et, de façon plus large, les personnels à solliciter en cas de connaissance d'une difficulté rencontrée par un autre élève ;
- Appréhender la définition de la santé par l'Organisation mondiale de la Santé ;
- Apporter des connaissances sur les enjeux de santé adaptées au niveau et à l'âge des élèves ;
- Identifier et développer des compétences psychosociales (sociales, cognitives et émotionnelles) ;
- Organiser des temps d'échange entre élèves pour concevoir des actions et des projets.

Les compétences psychosociales

Les compétences psychosociales (CPS) sont définies en 1993 par l'OMS par « *la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne [...] et à maintenir un état de bien-être subjectif qui lui permet d'adopter un comportement approprié et positif à l'occasion d'interactions avec les autres, sa culture et son environnement* ».

Elles peuvent être divisées en trois groupes : les compétences sociales, cognitives et émotionnelles.

Ces compétences peuvent faire l'objet d'une sensibilisation ou d'une formation auprès des élèves ambassadeurs-santé.

Davantage d'informations sur les CPS peuvent être trouvées dans le [vademecum École promotrice de santé](#) et [le site de Santé publique France](#).

La formation peut être commune aux différents cycles. Par exemple, une formation rassemblant les cycles 3 et 4 peut se dérouler sur une durée allant jusqu'à trois journées, éventuellement filées tout au long de l'année.

Un premier temps commun peut permettre d'aborder les éléments suivants avec les élèves ambassadeurs-santé :

- Instances de l'établissement ;
- Définition de la santé ;
- Échanges sur la promotion de la santé à partir des représentations et idées des élèves ;
- Cadre de leurs missions ;
- Clarification des rôles / positionnement et limites / passage de relai à l'adulte ;
- Partenariats possibles.

Dans un second temps, des activités spécifiques sont proposées à chacun des cycles. Cela peut par exemple être des jeux de rôle pour appréhender le positionnement, des quiz sur des thématiques de santé, des séances de « remue-méninges » à partir de cas pratiques, etc.

Il peut être pertinent de réfléchir, lors de la formation, à une devise simple et positive telle que « prendre soin de soi et des autres tous ensemble » ou « délivrer un message positif pour améliorer le bien-être de tous et de chacun ».

Les membres de la communauté éducative qui ont reçu une formation sur des sujets relatifs à la promotion de la santé (programme de compétences psychosociales, éducations transversales, démarche projet, etc.) peuvent intervenir dans le respect des compétences de chacun. Des partenaires extérieurs peuvent être sollicités dans le respect des principes et valeurs du service public de l'Éducation nationale, tout en veillant à co-construire et co-animer l'intervention avec l'équipe éducative.

Point de vigilance

Les élèves ambassadeurs-santé ne doivent pas porter la responsabilité de la santé mentale ou physique de leurs camarades.

Lors de la formation des ambassadeurs-santé, les équipes veillent ainsi à ce que les élèves sachent vers quels adultes ils peuvent se tourner en cas de connaissance de difficultés rencontrées par l'un de leurs camarades. Le cas échéant, c'est aux adultes de l'école ou de l'établissement de traiter la situation.

Cet aspect est fondamental dans la formation des élèves ambassadeurs-santé, mais aussi dans la formation des personnels qui sont susceptibles d'intervenir auprès d'eux.

Comment articuler l'action des ambassadeurs-santé avec celle des autres élèves engagés ?

La démarche École promotrice de santé ne peut pas se faire au détriment des autres formes d'engagement proposées aux élèves. Les élèves ambassadeurs-santé sont ainsi amenés à travailler en collaboration, voire en synergie, avec différents interlocuteurs parmi leurs pairs.

L'objectif est ici double : favoriser l'engagement des élèves tout en visant une cohérence des projets et actions menés.

En outre, les élèves ambassadeurs-santé peuvent être engagés sur d'autres missions ou d'autres rôles au sein de leur école ou de leur établissement. A titre d'exemple, des élèves écodélégués qui travaillent sur un projet en lien avec l'objectif de développement durable n°3 (Bonne santé et bien-être¹) pourraient être considérés comme des ambassadeurs-santé, si les critères de désignation retenus en amont le permettent.

Autres formes d'engagement	Instances d'échanges	Exemples de projets / actions
Délégués de classe	Heure de vie de classe Accompagnement personnalisé Échanges hors-la-classe	En réponse à une situation ayant eu lieu au sein de la classe, co-construction avec les adultes d'une action spécifique
Éco-délégués	Conseil d'école CESCE Comité de pilotage de l'éducation au développement durable	Collaboration dans le cadre d'un projet relatif à la santé-environnement (exemple : sensibilisation sur les nuisances sonores)
Ambassadeurs non au harcèlement	CESCE	En réponse à une situation de harcèlement ayant eu lieu au sein de la classe, co-construction avec les adultes d'une action spécifique ; soutien de l'élève concerné
Membres du CVC, CVL	Conseil de la vie collégienne (CVC) Conseil de la vie lycéenne (CVL)	Action de sensibilisation des élèves ambassadeurs-santé en partenariat avec l'infirmier scolaire dans le cadre d'un événement organisé par le CVC ou le CVL
Représentants au conseil d'administration	CVC-CVL	Identifier des investissements à réaliser pour la qualité de vie dans l'école ou l'établissement
Élèves médiateurs	CESCE	Identification de situations à traiter
Maison des lycéens ou foyer socio-éducatif	CVC-CVL	Identifier des actions à mener pour la qualité de vie dans l'école ou l'établissement ou des moments de détente et de bien-être

¹ Les objectifs de développement durable et les actions associées sont décrits dans le site dédié des Nations Unies : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>